

Rapport public Parcoursup session 2025

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables - en apprentissage (5976)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA - Angers) - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables - en apprentissage (5976)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	148	36

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scolaire de première et terminale	Bulletins de notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Bulletins (appréciations), expériences professionnelles (stages, travaux saisonniers...)	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Bulletins (appréciations), fiche avenir. Un candidat avec des problèmes de comportement récurrents ne répond pas aux savoir-être attendus par le diplôme visé.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation professionnelle	Lettre de motivation, entretien lors d'une journée de validation du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	CV (implication dans le domaine associatif, sportif, culturel...)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un **dossier trop faible**, évalué sur l'ensemble des critères d'évaluation, **peut entraîner l'élimination de la candidature**.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Le parcours en cordée de la réussite n'est pas pris en compte dans l'évaluation des candidatures par la commission d'examen des vœux.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après l'étude du dossier (résultats scolaires, appréciations des enseignants du lycée et du projet professionnel), le candidat peut être **convoqué à une journée de validation**, comprenant :

- Un **test d'expression écrite** (dictée et rédaction)
- Un **test de logique** (calculs et raisonnement)
- Un **entretien individuel** avec un responsable de formation

La **commission d'examen des vœux** prend en compte l'ensemble de ces éléments pour statuer sur la candidature.

- En cas de **validation du projet professionnel**, le candidat est informé de la décision. L'entrée en formation reste **soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage**, dans la limite des places disponibles.
- En cas de **liste d'attente**, le candidat est informé de la décision. La réponse finale est communiquée au plus tard au mois de mai.
- En cas de **refus**, la réponse sera transmise via Parcoursup, conformément au calendrier officiel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour bien préparer votre orientation vers le BTSA Agronomie et cultures durables, nous vous recommandons vivement de vous informer sur cette filière professionnelle en participant aux événements proposés par l'établissement : forums, journées portes ouvertes, webinaires, etc.

Lors de la rédaction de votre lettre de motivation, veillez à valoriser votre intérêt pour le secteur agricole et à montrer en quoi cette formation correspond à votre projet professionnel.

Si vous êtes convoqué à l'entretien, nous vous conseillons de vous y préparer en **présentant votre projet professionnel de manière claire, structurée et motivée**, en lien avec la formation visée ainsi que vos expériences personnelles, scolaires ou professionnelles. Cela vous permettra de valoriser votre candidature et de montrer votre engagement.

Signature :

Samuel CLOCHARD,

Chef d'établissement de l'établissement ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers)

Rapport public Parcoursup session 2025

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains - en apprentissage (19218)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains - en apprentissage (19218)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	241	35

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scolaire de première et terminale	Bulletins de notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Bulletins (appréciations), expériences professionnelles (stages, travaux saisonniers...)	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Bulletins (appréciations), fiche avenir. Un candidat avec des problèmes de comportement récurrents ne répond pas aux savoir-être attendus par le diplôme visé.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation professionnelle	Lettre de motivation, entretien lors d'une journée de validation du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	CV (implication dans le domaine associatif, sportif, culturel...)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un **dossier trop faible**, évalué sur l'ensemble des critères d'évaluation, **peut entraîner l'élimination de la candidature**.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Le parcours en cordée de la réussite n'est pas pris en compte dans l'évaluation des candidatures par la commission d'examen des vœux.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après l'étude du dossier (résultats scolaires, appréciations des enseignants du lycée et du projet professionnel), le candidat peut être **convoqué à une journée de validation**, comprenant :

- Un **test d'expression écrite** (dictée et rédaction)
- Un **test de logique** (calculs et raisonnement)
- Un **entretien individuel** avec un responsable de formation

La **commission d'examen des vœux** prend en compte l'ensemble de ces éléments pour statuer sur la candidature.

- En cas de **validation du projet professionnel**, le candidat est informé de la décision. L'entrée en formation reste **soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage**, dans la limite des places disponibles.
- En cas de **liste d'attente**, le candidat est informé de la décision. La réponse finale est communiquée au plus tard au mois de mai.
- En cas de **refus**, la réponse sera transmise via Parcoursup, conformément au calendrier officiel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour bien préparer votre orientation vers le **BTSA Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains**, nous vous recommandons vivement de vous informer sur cette filière professionnelle en participant aux événements proposés par l'établissement : forums, journées portes ouvertes, webinaires, etc.

Lors de la rédaction de votre lettre de motivation, veillez à valoriser votre intérêt pour le secteur agricole et à montrer en quoi cette formation correspond à votre projet professionnel.

Si vous êtes convoqué à l'entretien, nous vous conseillons de vous y préparer en **présentant votre projet professionnel de manière claire, structurée et motivée**, en lien avec la formation visée ainsi que vos expériences personnelles, scolaires ou professionnelles. Cela vous permettra de valoriser votre candidature et de montrer votre engagement.

Signature :

Samuel CLOCHARD,
Chef d'établissement de l'établissement ESA - Ecole
Supérieure des Agricultures (CFA -Angers)

Rapport public Parcoursup session 2025

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 4%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Autres candidats	35	353	295	198	35
		Bacheliers professionnels toutes séries	10	150	114	72	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	118	96	71	11	31,4 %
			Masculin	235	199	127	24	68,6 %
			Total	353	295	198	35	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	37	32	22	2	20 %
			Masculin	113	82	50	8	80 %
			Total	150	114	72	10	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	39	37	17	2	22,2 %
				AB	47	46	37	7	77,8 %
				B	14	14	13	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	104	100	70	9	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	93	73	36	9	34,6 %
				AB	93	86	61	14	53,8 %
				B	33	33	29	3	11,5 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	222	195	128	26	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	23	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	27	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	33	17	6	0	0 %
				AB	58	47	28	6	60 %
				B	47	43	33	4	40 %
				TB	7	7	5	0	0 %
				Total	150	114	72	10	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	285	256	182	34	97,1 %
			En réorientation	33	32	10	1	2,9 %
			Non scolarisés	16	6	5	0	0 %
			Scolarité étrangère	19	1	1	0	0 %
			Total	353	295	198	35	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	150	114	72	10	100 %
			Total	150	114	72	10	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	198	175	118	26
			Autres doublettes	21	17	9	0
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	111	86	63	9
			Autres spécialités	37	27	9	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	90,4 %	91,1 %	92,9 %	100 %
		Autres doublettes	9,6 %	8,9 %	7,1 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	75 %	76,1 %	87,5 %	90 %
		Autres spécialités	25 %	23,9 %	12,5 %	10 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Notes et moyennes obtenues en classes de première et terminale, ainsi que la progression	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'analyse et de synthèse, méthode de travail	Implication dans la formation et dans les travaux demandés	Très important
Savoir-être	Comportement en classes de première et terminale	Appréciations de l'équipe pédagogique et du conseil de classe	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour le métier	Qualité de la lettre de motivation et du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et implications extra-scolaires	Démarches pour s'approprier un métier, expériences associatives, implications diverses	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Une **note finale trop faible**, calculée sur l'ensemble des critères d'évaluation, **peut entraîner l'élimination de la candidature.**

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La commission d'examen des vœux accorde un bonus sur la motivation si les candidats sont dans le parcours en cordée de la réussite.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La **commission d'examen des vœux** s'appuie sur les données disponibles sur Parcoursup et utilise un outil d'aide à la décision pour attribuer à chaque candidat une **note de dossier**, calculée selon les critères suivants :

- **Les résultats scolaires et les éléments de la fiche Avenir** : 40 %
- **Les appréciations et avis des enseignants** : 35 %
- **Le projet de formation motivé** (lettre de motivation rédigée sur Parcoursup) et la rubrique **activités et centres d'intérêt** : 25 %

L'ensemble de ces critères permet à la commission de **classer les candidatures** en fonction de la note finale obtenue.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour bien préparer votre orientation vers le BTSA ACS'AGRI, nous vous recommandons vivement de vous informer sur cette filière professionnelle en participant aux événements proposés par l'établissement : forums, journées portes ouvertes, webinaires, etc.

Lors de la rédaction de votre lettre de motivation, veillez à valoriser votre intérêt pour le secteur agricole et à montrer en quoi cette formation correspond à votre projet professionnel.

Signature :

Samuel CLOCHARD,
Chef d'établissement de l'établissement ESA- Ecole
supérieure des Agricultures (Angers)

Rapport public Parcoursup session 2025

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (5977)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (5977)	Jury par défaut	Tous les candidats	68	205	69

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scolaire de première et terminale	Bulletins de notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Bulletins (appréciations), expériences professionnelles (stages, travaux saisonniers...)	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Bulletins (appréciations), fiche avenir. Un candidat avec des problèmes de comportement récurrents ne répond pas aux savoir-être attendus par le diplôme visé.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation professionnelle	Lettre de motivation, entretien lors d'une journée de validation du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	CV (implication dans le domaine associatif, sportif, culturel...)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un **dossier trop faible**, évalué sur l'ensemble des critères d'évaluation, **peut entraîner l'élimination de la candidature**.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Le parcours en cordée de la réussite n'est pas pris en compte dans l'évaluation des candidatures par la commission d'examen des vœux.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après l'étude du dossier (résultats scolaires, appréciations des enseignants du lycée et du projet professionnel), le candidat peut être **convoqué à une journée de validation**, comprenant :

- Un **test d'expression écrite** (dictée et rédaction)
- Un **test de logique** (calculs et raisonnement)
- Un **entretien individuel** avec un responsable de formation

La **commission d'examen des vœux** prend en compte l'ensemble de ces éléments pour statuer sur la candidature.

- En cas de **validation du projet professionnel**, le candidat est informé de la décision. L'entrée en formation reste **soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage**, dans la limite des places disponibles.
- En cas de **liste d'attente**, le candidat est informé de la décision. La réponse finale est communiquée au plus tard au mois de mai.
- En cas de **refus**, la réponse sera transmise via Parcoursup, conformément au calendrier officiel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour bien préparer votre orientation vers le BTSA Aménagements paysagers, nous vous recommandons vivement de vous informer sur cette filière professionnelle en participant aux événements proposés par l'établissement : forums, journées portes ouvertes, webinaires, etc.

Lors de la rédaction de votre lettre de motivation, veillez à valoriser votre intérêt pour le secteur du paysage et à montrer en quoi cette formation correspond à votre projet professionnel.

Si vous êtes convoqué à l'entretien, nous vous conseillons de vous y préparer en **présentant votre projet professionnel de manière claire, structurée et motivée**, en lien avec la formation visée ainsi que vos expériences personnelles, scolaires ou professionnelles. Cela vous permettra de valoriser votre candidature et de montrer votre engagement.

Signature :

Samuel CLOCHARD,
Chef d'établissement de l'établissement ESA - Ecole
Supérieure des Agricultures (CFA -Angers)

Rapport public Parcoursup session 2025

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil - en apprentissage (19220)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil - en apprentissage (19220)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	108	17

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scolaire de première et terminale	Bulletins de notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Bulletins (appréciations), expériences professionnelles (stages, travaux saisonniers...)	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Bulletins (appréciations), fiche avenir. Un candidat avec des problèmes de comportement récurrents ne répond pas aux savoir-être attendus par le diplôme visé.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation professionnelle	Lettre de motivation, entretien lors d'une journée de validation du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	CV (implication dans le domaine associatif, sportif, culturel...)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un **dossier trop faible**, évalué sur l'ensemble des critères d'évaluation, **peut entraîner l'élimination de la candidature**.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Le parcours en cordée de la réussite n'est pas pris en compte dans l'évaluation des candidatures par la commission d'examen des vœux.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après l'étude du dossier (résultats scolaires, appréciations des enseignants du lycée et du projet professionnel), le candidat peut être **convoqué à une journée de validation**, comprenant :

- Un **test d'expression écrite** (dictée et rédaction)
- Un **test de logique** (calculs et raisonnement)
- Un **entretien individuel** avec un responsable de formation

La **commission d'examen des vœux** prend en compte l'ensemble de ces éléments pour statuer sur la candidature.

- En cas de **validation du projet professionnel**, le candidat est informé de la décision. L'entrée en formation reste **soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage**, dans la limite des places disponibles.
- En cas de **liste d'attente**, le candidat est informé de la décision. La réponse finale est communiquée au plus tard au mois de mai.
- En cas de **refus**, la réponse sera transmise via Parcoursup, conformément au calendrier officiel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour bien préparer votre orientation vers le BTSA Métiers de l'élevage: développement, production et conseil, nous vous recommandons vivement de vous informer sur cette filière professionnelle en participant aux événements proposés par l'établissement : forums, journées portes ouvertes, webinaires, etc.

Lors de la rédaction de votre lettre de motivation, veillez à valoriser votre intérêt pour le secteur agricole et à montrer en quoi cette formation correspond à votre projet professionnel.

Si vous êtes convoqué à l'entretien, nous vous conseillons de vous y préparer en **présentant votre projet professionnel de manière claire, structurée et motivée**, en lien avec la formation visée ainsi que vos expériences personnelles, scolaires ou professionnelles. Cela vous permettra de valoriser votre candidature et de montrer votre engagement.

Signature :

Samuel CLOCHARD,
Chef d'établissement de l'établissement ESA - Ecole
Supérieure des Agricultures (CFA -Angers)

Rapport public Parcoursup session 2025

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)	Jury par défaut	Autres candidats	19	307	271	100	20
		Bacheliers professionnels toutes séries	5	80	74	34	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	183	165	64	12	60 %
			Masculin	124	106	36	8	40 %
			Total	307	271	100	20	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	53	48	18	3	60 %
			Masculin	27	26	16	2	40 %
			Total	80	74	34	5	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	43	39	2	2	18,2 %
				AB	48	48	19	5	45,5 %
				B	32	32	26	3	27,3 %
				TB	5	5	5	1	9,1 %
				Total	128	124	52	11	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	55	44	6	2	22,2 %
				AB	79	75	19	4	44,4 %
				B	25	24	20	3	33,3 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	163	147	48	9	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	7	0	0	0	
				AB	4	0	0	0	
				B	5	0	0	0	
				Total	16	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	5	3	0	0	0 %
				Sans mention	23	20	2	1	20 %
				AB	28	27	16	1	20 %
				B	21	21	13	3	60 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	80	74	34	5	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	247	229	90	16	80 %
			En réorientation	33	32	5	2	10 %
			Non scolarisés	18	9	4	2	10 %
			Scolarité étrangère	9	1	1	0	0 %
			Total	307	271	100	20	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	79	74	34	5	100 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Total	80	74	34	5	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	149	136	43	8
			Autres doublettes	13	10	4	1
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	58	55	30	5
			Autres spécialités	21	18	4	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	92 %	93,2 %	91,5 %	88,9 %
		Autres doublettes	8 %	6,8 %	8,5 %	11,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)	Jury par défaut	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	73,4 %	75,3 %	88,2 %	100 %
		Autres spécialités	26,6 %	24,7 %	11,8 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Notes et moyennes obtenues en classes de première et terminale, ainsi que la progression	Essentiel
	Résultats dans les matières scientifiques	Moyennes en mathématiques, en sciences de la vie et sciences physiques	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'analyse et de synthèse, méthode de travail	Implication dans la formation et dans les travaux demandés	Très important
Savoir-être	Comportement en classes de première et terminale	Appréciations de l'équipe pédagogique et du conseil de classe	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour le métier	Qualité de la lettre de motivation et du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et implications extra-scolaires	Démarches pour s'approprier un métier, expériences associatives, implications diverses	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Une note finale trop faible, calculée sur l'ensemble des critères d'évaluation, peut entraîner l'élimination de la candidature.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La commission d'examen des vœux accorde un bonus sur la motivation si les candidats sont dans le parcours en cordée de la réussite.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La **commission d'examen des vœux** s'appuie sur les données disponibles sur Parcoursup et utilise un outil d'aide à la décision pour attribuer à chaque candidat une **note de dossier**, calculée selon les critères suivants :

- **Les résultats scolaires et les éléments de la fiche Avenir** : 40 %
- **Les appréciations et avis des enseignants** : 35 %
- **Le projet de formation motivé** (lettre de motivation rédigée sur Parcoursup) et la rubrique **activités et centres d'intérêt** : 25 %

L'ensemble de ces critères permet à la commission de **classer les candidatures** en fonction de la note finale obtenue. Une attention particulière est portée aux **résultats scolaires dans les matières scientifiques**.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour bien préparer votre orientation vers le BTSA Métiers de l'élevage : développement, production et conseil, nous vous recommandons vivement de vous informer sur cette filière professionnelle en participant aux événements proposés par l'établissement : forums, journées portes ouvertes, webinaires, etc.

Lors de la rédaction de votre lettre de motivation, veillez à valoriser votre intérêt pour le secteur agricole et à montrer en quoi cette formation correspond à votre projet professionnel.

Signature :

Samuel CLOCHARD,
Chef d'établissement de l'établissement ESA- Ecole
supérieure des Agricultures (Angers)

Rapport public Parcoursup session 2025

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Métiers du Végétal : Alimentation, Ornement, Environnement - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Métiers du Végétal : Alimentation, Ornement, Environnement - en apprentissage (5975)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Métiers du Végétal : Alimentation, Ornement, Environnement - en apprentissage (5975)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	63	18

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scolaire de première et terminale	Bulletins de notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Bulletins (appréciations), expériences professionnelles (stages, travaux saisonniers...)	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Bulletins (appréciations), fiche avenir. Un candidat avec des problèmes de comportement récurrents ne répond pas aux savoir-être attendus par le diplôme visé.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation professionnelle	Lettre de motivation, entretien lors d'une journée de validation du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	CV (implication dans le domaine associatif, sportif, culturel...)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un **dossier trop faible**, évalué sur l'ensemble des critères d'évaluation, **peut entraîner l'élimination de la candidature**.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Le parcours en cordée de la réussite n'est pas pris en compte dans l'évaluation des candidatures par la commission d'examen des vœux.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après l'étude du dossier (résultats scolaires, appréciations des enseignants du lycée et du projet professionnel), le candidat peut être **convoqué à une journée de validation**, comprenant :

- Un **test d'expression écrite** (dictée et rédaction)
- Un **test de logique** (calculs et raisonnement)
- Un **entretien individuel** avec un responsable de formation

La **commission d'examen des vœux** prend en compte l'ensemble de ces éléments pour statuer sur la candidature.

- En cas de **validation du projet professionnel**, le candidat est informé de la décision. L'entrée en formation reste **soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage**, dans la limite des places disponibles.
- En cas de **liste d'attente**, le candidat est informé de la décision. La réponse finale est communiquée au plus tard au mois de mai.
- En cas de **refus**, la réponse sera transmise via Parcoursup, conformément au calendrier officiel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour bien préparer votre orientation vers le BTSA Métiers du Végétal : Alimentation, Ornement, Environnement, nous vous recommandons vivement de vous informer sur cette filière professionnelle en participant aux événements proposés par l'établissement : forums, journées portes ouvertes, webinaires, etc.

Lors de la rédaction de votre lettre de motivation, veillez à valoriser votre intérêt pour le secteur horticole et à montrer en quoi cette formation correspond à votre projet professionnel.

Si vous êtes convoqué à l'entretien, nous vous conseillons de vous y préparer en **présentant votre projet professionnel de manière claire, structurée et motivée**, en lien avec la formation visée ainsi que vos expériences personnelles, scolaires ou professionnelles. Cela vous permettra de valoriser votre candidature et de montrer votre engagement.

Signature :

Samuel CLOCHARD,

Chef d'établissement de l'établissement ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers)

Rapport public Parcoursup session 2025

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson - en apprentissage (5974)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA - Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson - en apprentissage (5974)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	24	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scolaire de première et terminale	Bulletins de notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Bulletins (appréciations), expériences professionnelles (stages, travaux saisonniers...)	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Bulletins (appréciations), fiche avenir. Un candidat avec des problèmes de comportement récurrents ne répond pas aux savoir-être attendus par le diplôme visé.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation professionnelle	Lettre de motivation, entretien lors d'une journée de validation du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	CV (implication dans le domaine associatif, sportif, culturel...)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un **dossier trop faible**, évalué sur l'ensemble des critères d'évaluation, **peut entraîner l'élimination de la candidature**.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Le parcours en cordée de la réussite n'est pas pris en compte dans l'évaluation des candidatures par la commission d'examen des vœux.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après l'étude du dossier (résultats scolaires, appréciations des enseignants du lycée et du projet professionnel), le candidat peut être **convoqué à une journée de validation**, comprenant :

- Un **test d'expression écrite** (dictée et rédaction)
- Un **test de logique** (calculs et raisonnement)
- Un **entretien individuel** avec un responsable de formation

La **commission d'examen des vœux** prend en compte l'ensemble de ces éléments pour statuer sur la candidature.

- En cas de **validation du projet professionnel**, le candidat est informé de la décision. L'entrée en formation reste **soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage**, dans la limite des places disponibles.
- En cas de **liste d'attente**, le candidat est informé de la décision. La réponse finale est communiquée au plus tard au mois de mai.
- En cas de **refus**, la réponse sera transmise via Parcoursup, conformément au calendrier officiel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour bien préparer votre candidature au BTSA Technico-Commercial proposé à l'ESA, il est essentiel de vous informer sur les **trois options professionnelles** disponibles :

- Alimentation et boissons
- Biens et services pour l'agriculture
- Univers jardin et animaux de compagnie

Cette connaissance vous aidera à **rédiger une lettre de motivation pertinente**.

Nous vous encourageons à participer aux **forums, journées portes ouvertes, webinaires** et autres événements organisés par l'établissement pour affiner votre projet et confirmer votre choix d'orientation.

Si vous êtes convoqué à l'entretien, nous vous conseillons de vous y préparer en **présentant votre projet professionnel de manière claire, structurée et motivée**, en lien avec la formation visée ainsi que vos expériences personnelles, scolaires ou professionnelles. Cela vous permettra de valoriser votre candidature et de montrer votre engagement.

Signature :

Samuel CLOCHARD,

Chef d'établissement de l'établissement ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers)

Rapport public Parcoursup session 2025

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité biens et services pour l'agriculture - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité biens et services pour l'agriculture - en apprentissage (38202)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA - Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité biens et services pour l'agriculture - en apprentissage (38202)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	57	21

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scolaire de première et terminale	Bulletins de notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Bulletins (appréciations), expériences professionnelles (stages, travaux saisonniers...)	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Bulletins (appréciations), fiche avenir. Un candidat avec des problèmes de comportement récurrents ne répond pas aux savoir-être attendus par le diplôme visé.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation professionnelle	Lettre de motivation, entretien lors d'une journée de validation du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centre d'intérêt	CV (implication dans le domaine associatif, sportif, culturel...)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un **dossier trop faible**, évalué sur l'ensemble des critères d'évaluation, **peut entraîner l'élimination de la candidature**.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Le parcours en cordée de la réussite n'est pas pris en compte dans l'évaluation des candidatures par la commission d'examen des vœux.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après l'étude du dossier (résultats scolaires, appréciations des enseignants du lycée et du projet professionnel), le candidat peut être **convoqué à une journée de validation**, comprenant :

- Un **test d'expression écrite** (dictée et rédaction)
- Un **test de logique** (calculs et raisonnement)
- Un **entretien individuel** avec un responsable de formation

La **commission d'examen des vœux** prend en compte l'ensemble de ces éléments pour statuer sur la candidature.

- En cas de **validation du projet professionnel**, le candidat est informé de la décision. L'entrée en formation reste **soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage**, dans la limite des places disponibles.
- En cas de **liste d'attente**, le candidat est informé de la décision. La réponse finale est communiquée au plus tard au mois de mai.
- En cas de **refus**, la réponse sera transmise via Parcoursup, conformément au calendrier officiel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour bien préparer votre candidature au BTSA Technico-Commercial proposé à l'ESA, il est essentiel de vous informer sur les **trois options professionnelles** disponibles :

- Alimentation et boissons
- Biens et services pour l'agriculture
- Univers jardin et animaux de compagnie

Cette connaissance vous aidera à **rédiger une lettre de motivation pertinente**.

Nous vous encourageons à participer aux **forums, journées portes ouvertes, webinaires** et autres événements organisés par l'établissement pour affiner votre projet et confirmer votre choix d'orientation.

Si vous êtes convoqué à l'entretien, nous vous conseillons de vous y préparer en **présentant votre projet professionnel de manière claire, structurée et motivée**, en lien avec la formation visée ainsi que vos expériences personnelles, scolaires ou professionnelles. Cela vous permettra de valoriser votre candidature et de montrer votre engagement.

Signature :

Samuel CLOCHARD,

Chef d'établissement de l'établissement ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers)

Rapport public Parcoursup session 2025

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie - en apprentissage (38151)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA - Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie - en apprentissage (38151)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	37	2

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scolaire de première et terminale	Bulletins de notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Bulletins (appréciations), expériences professionnelles (stages, travaux saisonniers...)	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Bulletins (appréciations), fiche avenir. Un candidat avec des problèmes de comportement récurrents ne répond pas aux savoir-être attendus par le diplôme visé.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation, entretien lors d'une journée de validation du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	CV (implication dans le domaine associatif, sportif, culturel...)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un **dossier trop faible**, évalué sur l'ensemble des critères d'évaluation, **peut entraîner l'élimination de la candidature**.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Le parcours en cordée de la réussite n'est pas pris en compte dans l'évaluation des candidatures par la commission d'examen des vœux.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après l'étude du dossier (résultats scolaires, appréciations des enseignants du lycée et du projet professionnel), le candidat peut être **convoqué à une journée de validation**, comprenant :

- Un **test d'expression écrite** (dictée et rédaction)
- Un **test de logique** (calculs et raisonnement)
- Un **entretien individuel** avec un responsable de formation

La **commission d'examen des vœux** prend en compte l'ensemble de ces éléments pour statuer sur la candidature.

- En cas de **validation du projet professionnel**, le candidat est informé de la décision. L'entrée en formation reste **soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage**, dans la limite des places disponibles.
- En cas de **liste d'attente**, le candidat est informé de la décision. La réponse finale est communiquée au plus tard au mois de mai.
- En cas de **refus**, la réponse sera transmise via Parcoursup, conformément au calendrier officiel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour bien préparer votre candidature au BTSA Technico-Commercial proposé à l'ESA, il est essentiel de vous informer sur les **trois options professionnelles** disponibles :

- Alimentation et boissons
- Biens et services pour l'agriculture
- Univers jardin et animaux de compagnie

Cette connaissance vous aidera à **rédiger une lettre de motivation pertinente**.

Nous vous encourageons à participer aux **forums, journées portes ouvertes, webinaires** et autres événements organisés par l'établissement pour affiner votre projet et confirmer votre choix d'orientation.

Si vous êtes convoqué à l'entretien, nous vous conseillons de vous y préparer en **présentant votre projet professionnel de manière claire, structurée et motivée**, en lien avec la formation visée ainsi que vos expériences personnelles, scolaires ou professionnelles. Cela vous permettra de valoriser votre candidature et de montrer votre engagement.

Signature :

Samuel CLOCHARD,

Chef d'établissement de l'établissement ESA - Ecole Supérieure des Agricultures (CFA -Angers)

Rapport public Parcoursup session 2025

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 6%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)	Jury par défaut	Autres candidats	19	23	20	20	5
		Bacheliers professionnels toutes séries	4	9	7	7	2

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	10	8	8	3	60 %
			Masculin	13	12	12	2	40 %
			Total	23	20	20	5	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	7	6	6	2	100 %
			Masculin	2	1	1	0	0 %
			Total	9	7	7	2	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	4	4	4	0	0 %
				AB	2	2	2	1	100 %
				Total	7	7	7	1	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	8	7	7	1	33,3 %
				AB	5	5	5	2	66,7 %
				Total	13	12	12	3	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	0 %
				AB	2	1	1	1	100 %
				Total	3	1	1	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	2	1	1	1	50 %
				AB	5	4	4	1	50 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	9	7	7	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	18	17	17	3	60 %
			En réorientation	2	2	2	1	20 %
			Scolarité étrangère	3	1	1	1	20 %
			Total	23	20	20	5	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	9	7	7	2	100 %
			Total	9	7	7	2	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Notes et moyennes obtenues en classes de première et terminale, ainsi que la progression	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'analyse et de synthèse, méthode de travail	Implication dans la formation et dans les travaux demandés	Très important
	Capacité à communiquer	Aisance orale	Essentiel
Savoir-être	Comportement en classes de première et terminale	Appréciations de l'équipe pédagogique et du conseil de classe	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour le métier	Qualité de la lettre de motivation et du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et implications extra-scolaires	Démarches pour s'approprier un métier, expériences associatives, implications diverses	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Une note finale trop faible, calculée sur l'ensemble des critères d'évaluation, peut entraîner l'élimination de la candidature.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La commission d'examen des vœux accorde un bonus sur la motivation si les candidats sont dans le parcours en cordée de la réussite.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La **commission d'examen des vœux** analyse chaque candidature à l'aide d'un outil d'aide à la décision, basé sur les données disponibles sur Parcoursup. Une **note de dossier** est attribuée à chaque candidat selon les critères suivants :

- **Résultats scolaires et éléments de la fiche Avenir** : 40 %
- **Appréciations et avis des enseignants** : 35 %
- **Projet de formation motivé** (lettre de motivation) et **activités & centres d'intérêt** renseignés sur Parcoursup : 25 %

Ces éléments permettent à la commission de **classer les candidats** en fonction de leur note globale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour bien préparer votre candidature au BTSA Technico-Commercial proposé à l'ESA, il est essentiel de vous informer sur les **trois options professionnelles** disponibles :

- Alimentation et boissons
- Univers jardin et animaux de compagnie
- Vins, bières et spiritueux

Cette connaissance vous aidera à **rédiger une lettre de motivation pertinente**.

Nous vous encourageons à participer aux **forums, journées portes ouvertes, webinaire** et autres événements organisés par l'établissement pour affiner votre projet et confirmer votre choix d'orientation.

Un entretien pourra être proposé afin de mieux connaître votre intérêt pour l'option choisie, vos expériences ou vos projets professionnels.

Signature :

Samuel CLOCHARD,
Chef d'établissement de l'établissement ESA- Ecole
supérieure des Agricultures (Angers)

Rapport public Parcoursup session 2025

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie (35921)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie (35921)	Jury par défaut	Autres candidats	12	21	19	19	4
		Bacheliers professionnels toutes séries	10	22	19	19	2

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie (35921)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	12	11	11	2	50 %
			Masculin	9	8	8	2	50 %
			Total	21	19	19	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	19	17	17	2	100 %
			Masculin	3	2	2	0	0 %
			Total	22	19	19	2	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie (35921)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	6	5	5	0	0 %
				AB	3	2	2	1	100 %
				Total	9	7	7	1	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	7	7	7	1	50 %
				AB	3	3	3	1	50 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	11	11	11	2	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	1	1	100 %
				Total	1	1	1	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	1	1	0	0 %
				Sans mention	5	5	5	1	50 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	8	6	6	0	0 %
				B	6	6	6	1	50 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	22	19	19	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie (35921)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	14	13	13	2	50 %
			En réorientation	5	4	4	1	25 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	1	25 %
			Total	21	19	19	4	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	21	19	19	2	100 %
			En réorientation	1	0	0	0	0 %
			Total	22	19	19	2	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie (35921)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Notes et moyennes obtenues en classes de première et terminale, ainsi que la progression	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'analyse et de synthèse, méthode de travail	Implication dans la formation et dans les travaux demandés	Très important
	Capacité à communiquer	Aisance orale	Essentiel
Savoir-être	Comportement en classes de première et terminale	Appréciations de l'équipe pédagogique et du conseil de classe	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour le métier	Qualité de la lettre de motivation et du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et implications extra-scolaires	Démarches pour s'approprier un métier, expériences associatives, implications diverses	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Une note finale trop faible, calculée sur l'ensemble des critères d'évaluation, peut entraîner l'élimination de la candidature.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La commission d'examen des vœux accorde un bonus sur la motivation si les candidats sont dans le parcours en cordée de la réussite.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La **commission d'examen des vœux** analyse chaque candidature à l'aide d'un outil d'aide à la décision, basé sur les données disponibles sur Parcoursup. Une **note de dossier** est attribuée à chaque candidat selon les critères suivants :

- **Résultats scolaires et éléments de la fiche Avenir** : 40 %
- **Appréciations et avis des enseignants** : 35 %
- **Projet de formation motivé** (lettre de motivation) et **activités & centres d'intérêt** renseignés sur Parcoursup : 25 %

Ces éléments permettent à la commission de **classer les candidats** en fonction de leur note globale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour bien préparer votre candidature au BTSA Technico-Commercial proposé à l'ESA, il est essentiel de vous informer sur les **trois options professionnelles** disponibles :

- Alimentation et boissons
- Univers jardin et animaux de compagnie
- Vins, bières et spiritueux

Cette connaissance vous aidera à **rédiger une lettre de motivation pertinente**.

Nous vous encourageons à participer aux **forums, journées portes ouvertes, webinaire** et autres événements organisés par l'établissement pour affiner votre projet et confirmer votre choix d'orientation.

Un entretien pourra être proposé afin de mieux connaître votre intérêt pour l'option choisie, vos expériences ou vos projets professionnels.

Signature :

Samuel CLOCHARD,
Chef d'établissement de l'établissement ESA- Ecole
supérieure des Agricultures (Angers)

Rapport public Parcoursup session 2025

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (49736)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (49736)	Jury par défaut	Autres candidats	9	36	34	34	5
		Bacheliers professionnels toutes séries	3	20	15	15	2

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (49736)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	10	9	9	2	40 %
			Masculin	26	25	25	3	60 %
			Total	36	34	34	5	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	7	5	5	0	0 %
			Masculin	13	10	10	2	100 %
			Total	20	15	15	2	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (49736)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	8	7	7	1	100 %
				AB	10	10	10	0	0 %
				Total	18	17	17	1	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	9	8	8	2	50 %
				AB	2	2	2	0	0 %
				B	5	5	5	2	50 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	17	16	16	4	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	AB	1	1	1	0	
				Total	1	1	1	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	5	1	1	0	0 %
				AB	12	11	11	2	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	3	3	3	0	0 %
				Total	20	15	15	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (49736)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	21	20	20	3	60 %
			En réorientation	8	7	7	0	0 %
			Non scolarisés	6	6	6	2	40 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	0	0 %
			Total	36	34	34	5	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	17	12	12	1	50 %
			Non scolarisés	3	3	3	1	50 %
			Total	20	15	15	2	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (49736)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Notes et moyennes obtenues en classes de première et terminale, ainsi que la progression	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'analyse et de synthèse, méthode de travail	Implication dans la formation et dans les travaux demandés	Très important
	Capacité à communiquer	Aisance orale	Essentiel
Savoir-être	Comportement en classes de première et terminale	Appréciations de l'équipe pédagogique et du conseil de classe	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour le métier	Qualité de la lettre de motivation et du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et implications extra-scolaires	Démarches pour s'approprier un métier, expériences associatives, implications diverses	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Une note finale trop faible, calculée sur l'ensemble des critères d'évaluation, peut entraîner l'élimination de la candidature.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La commission d'examen des vœux accorde un bonus sur la motivation si les candidats sont dans le parcours en cordée de la réussite.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La **commission d'examen des vœux** analyse chaque candidature à l'aide d'un outil d'aide à la décision, basé sur les données disponibles sur Parcoursup. Une **note de dossier** est attribuée à chaque candidat selon les critères suivants :

- **Résultats scolaires et éléments de la fiche Avenir** : 40 %
- **Appréciations et avis des enseignants** : 35 %
- **Projet de formation motivé** (lettre de motivation) et **activités & centres d'intérêt** renseignés sur Parcoursup : 25 %

Ces éléments permettent à la commission de **classer les candidats** en fonction de leur note globale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour bien préparer votre candidature au BTSA Technico-Commercial proposé à l'ESA, il est essentiel de vous informer sur les **trois options professionnelles** disponibles :

- Alimentation et boissons
- Univers jardin et animaux de compagnie
- Vins, bières et spiritueux

Cette connaissance vous aidera à **rédiger une lettre de motivation pertinente**.

Nous vous encourageons à participer aux **forums, journées portes ouvertes, webinaire** et autres événements organisés par l'établissement pour affiner votre projet et confirmer votre choix d'orientation.

Un entretien pourra être proposé afin de mieux connaître votre intérêt pour l'option choisie, vos expériences ou vos projets professionnels.

Signature :

René SIRET,
Directeur général de l'établissement ESA- Ecole
supérieure des Agricultures (Angers)